

- IEJ DE NICE -

PRESENTATION

L'Institut d'Etudes Judiciaires a pour mission, au sein de la Faculté de Droit et de Science Politique de Nice, à la formation des étudiants préparant l'examen national d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats.

ORGANISATION

Au sein de l'IEJ collaborent, sous la responsabilité de Mme FRICERO, Directeur, et de Mme ANTONINI-COCHIN, co-Directeur, des universitaires (maîtres de conférences, professeurs) et des praticiens (magistrats, avocats).

RENTREE

Les enseignements se déroulent sur une année universitaire. Les cours débuteront en novembre et se termineront en juillet 2018.

Pour la rentrée 2017/2018

Les inscriptions se feront à partir de septembre et jusqu'au 30 novembre 2017.

(Téléphoner au bureau de l'IEJ - 04.92.15.71.66 - pour prendre RDV).

CONDITION D'ACCES

L'I.E.J. est accessible aux étudiants titulaires ou préparant un Master 1 en droit, et aux personnes titulaires d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent.

PROGRAMME

* Des entraînement et des séminaires de méthodologie et d'actualisation sont prévus tout au long du cursus de formation dans les matières suivantes :

- Note de Synthèse
- Droit des Obligations
- Droit Civil
- Droit des Affaires
- Droit Social
- Droit Pénal
- Droit Administratif
- Droit International et Européen
- Procédure Civile
- Procédure Administrative Contentieuse
- Procédure Pénale

* Des séminaires de révision portant sur la protection des libertés et des droits fondamentaux et sur la culture juridique générale sont organisés pour la préparation du Grand oral.

* Possibilité d'effectuer un stage (facultatif) faisant l'objet d'une évaluation (article L.124.1 du code de l'éducation)